Initiatives des médecins en faveur de la qualité – un état des lieux par descriptifs succincts (21)

Les démarches qualité sont bien ancrées dans le domaine médical en Suisse et c'est ce que le groupe de travail Qualité de la FMH s'est fixé pour objectif de montrer. Il propose donc aux membres de la FMH dans cinq éditions consécutives du BMS, des initiatives Qualité qui lui ont été présentées par des intervenants de toutes les disciplines médicales et secteurs d'activité (ambulatoire/hospitalier). *En parallèle, le département Données, démographie et qualité (DDQ) de la FMH publie ces initiatives sur le site internet de la FMH www.fmh.ch tout en les complétant par des informations pratiques*.* Dans la présente édition du BMS, vous découvrirez le projet de gestion intégrée coopérative entre la Suva et les réseaux de médecins (KIMSA).

* www.fmh.ch → Qualité → Initiatives qualité

KIMSA – la Suva et les médecins de premier recours optimisent la prise en charge des patients accidentés

Description

Les médecins de famille jouent un rôle prépondérant dans le suivi des personnes accidentées. Outre la prise en charge médicale, leur évaluation détaillée en vue d'établir une (in)capacité de travail est indispensable pour réussir toute réinsertion.

Le but du projet KIMSA (Gestion intégrée coopérative entre la Suva et les réseaux de médecin) développé par la Suva et l'association argomed Ärzte SA est la détection précoce de patients accidentés souffrant de problèmes complexes. Le projet KIMSA permet aux médecins de famille d'annoncer à la Suva via un portail internet les cas de patients nécessitant des soins de longue durée. La Suva peut ainsi demander rapidement des examens supplémentaires, voire faire appel aux case managers. Le soutien des médecins de famille est indemnisé par des positions tarifaires fixées par contrat. Les moteurs de recherche du portail internet indiquent si un patient accidenté est assuré auprès de la Suva et si le sinistre a déjà été signalé. Dans le but de soutenir les médecins d'arrondissement, une formation certifiée SIM sur l'évaluation de la capacité de travail a été mise sur pied pour les médecins de famille. En 2009, le projet KIMSA a été lancé avec succès dans le cadre d'un projet pilote avec des réseaux de médecins argomed du canton d'Argovie. Cela a permis de détecter les cas complexes 6 semaines plus tôt en moyenne. Au cours de ces prochaines années, le projet KIMSA sera introduit dans d'autres réseaux de médecins et cabinets individuels:

Le projet KIMSA est utile

- aux patients qui profitent ainsi de soins coordonnés.
- aux médecins de famille qui profitent ainsi d'une meilleure reconnaissance et d'une indemnisation appropriée de leur contribution en vue de la réinsertion des patients.
- à la Suva, qui peut ainsi optimaliser l'efficacité de son case management.

Public cible

Médecins de premiers recours en pratique privée et spécialistes assumant le suivi des patients accidentés et/ou leur rééducation après un accident. Une application du concept à d'autres groupes de patients est possible, mais n'a pas encore été évaluée.

Temps requis, coûts et utilité

	Médecin de famille	Réseau de médecins
Temps requis	dépend du cas, indemnisé	coordination, introduction
Coûts	Aucun, le portail internet est géré par la Suva	
Utilité	– meilleure intégration dans la gestion du cas – aide lors de l'évaluation de la capacité de travail de cas complexes par des médecins de premier recours spécialement formés dans ce domaine – décompte plus rapide	– degré d'organisation plus élevé – mise en réseau des médecins de famille – amélioration de la qualité

Informations complémentaires

www.kimsa.ch (site en allemand)

«Neue Zusammenarbeit der Ärztenetze mit der Suva – eine Innovation», Defacto, avril 2007 (www.argomed.ch – Öffentlichkeit, en allemand seulement).

Correspondance:
argomed Ärzte SA
Roger Tschumi, responsable de projet
Täfernstrasse 16
CH-5405 Baden-Dättwil
Tél. 056 483 03 33
Fax 056 483 03 30

argomed@argomed.ch